



## RAPPORT D'ACTIVITE 2022

### Présentation

Constituée le 7 décembre 2013, l'association à but non lucratif Bénévole Mèbre - Sorge (BEMS) est définie par ses statuts. Son champ d'action couvre le district de l'Ouest lausannois et son siège est à Bussigny.

Le BEMS fonctionne avec des bénévoles uniquement. Il est reconnu et soutenu financièrement principalement par l'Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL).

Son but étant orienté principalement vers le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite habitant le district de l'Ouest lausannois, le BEMS propose :

- des transports à but médical et
- des transports de loisirs.

Sous la responsabilité d'un coordinateur, en collaboration avec le Bureau de transport de personnes à mobilité réduite de la région de Lausanne (TMRL), la permanence téléphonique reçoit les demandes du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00. TMRL transmet la liste des demandes avant 12h30 aux coordinateurs qui planifient les courses et engagent les bénévoles.

### Activités 2022

#### Transports

Les courses aller ou retour sont comptabilisées comme un unique trajet. Les activités sont restées constantes durant cette année. Le tableau ci-dessous montre l'évolution sur l'année 2022 par rapport à l'exercice précédent :

Evolution de l'activité entre 2021 et 2022			
	2021	2022	Diff.
Nombre d'appels	2 793	2 988	6.98%
Nombre de courses	4 359	4 686	7.50%
Km parcourus	47 079	49 218	4.54%
Nombre de bénéficiaires transportés	215	228	6.05%

Les demandes de transports de loisirs ont repris sous condition de trouver un chauffeur disponible. Les demandes à but médical sont assurées pour nos bénéficiaires aiguillés vers nos services par les CMS (centres médico-sociaux) de l'Ouest lausannois. Les statistiques des déplacements, par commune et par mois, jointes en annexe ou disponibles sur le site [www.bems.ch](http://www.bems.ch), renseigneront plus précisément sur les courses effectuées en 2022.

## **Administration - coordination**

La permanence téléphonique, l'enregistrement des demandes de transport et la confirmation des courses aux chauffeurs sont assurés en collaboration avec TMRL. La coordination est partagée entre plusieurs coordinateurs. Les tâches administratives telles que, la facturation, les statistiques, la comptabilité, les réunions, etc., sont assurées par le coordinateur-responsable.

Les membres de l'association ont mis à profit la possibilité de se rencontrer à trois reprises, en mai, septembre et décembre, à l'occasion d'une séance proposée autour d'un café-croissant dans une salle privée de la région. Ces rencontres sont l'occasion de partager leurs expériences.

Un repas avec les conjoints, organisé le 13 octobre 2022 à l'Auberge Le St-Sulpice, dans une ambiance de partage convivial et agréable, a été sponsorisé par les dons de nos généreux bénéficiaires que nous remercions encore.

## **Effectifs**

Au 31 décembre 2022, le BEMS comptait 26 bénévoles<sup>1</sup> actifs dont :

1 coordinateur-responsable	3 coordinateurs	22 chauffeurs
2 administratifs	1 trésorier	

Durant l'année, l'association a recruté 2 bénévoles. Nous regrettons la cessation d'activité de 5 chauffeurs.

L'Association compte encore une membre d'honneur, Madame Marilou Bürki, et 3 membres en congé pour maladie ou qui pensent reprendre leur activité ultérieurement.

## **Finances**

En 2022, les recettes du BEMS comprenant la facturation se sont élevées à CHF 37'888.50 et les dépenses à CHF 37'093.35 soit un excédent positif de CHF 795.15. Le montant des recettes correspond au soutien que nous recevons de l'Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL), de plusieurs communes et des dons de bénéficiaires pour un total de CHF 8'936.00. Il intègre également les courses qui sont facturées aux clients (CHF 28'336.00 sur la base des kilomètres effectivement parcourus) et dont le montant (CHF 28'362.00) est reversé aux chauffeurs bénévoles au titre de défraiement pour leur frais de véhicule. La différence (CHF 26.-) correspond à des versements arrondis de la part de certains bénéficiaires.

L'équilibre financier est assuré par le soutien généreux de l'APREMADOL et de plusieurs communes de l'Ouest lausannois. L'association a ainsi pu compter en 2022 sur la généreuse participation des communes pour un soutien global de CHF 1'000.-. Ces dons uniques auront permis de garder un capital et une situation financière saine. Les bénévoles ont ainsi pu continuer leurs activités en faveur des personnes à mobilité réduite de l'Ouest lausannois durant toute l'année 2022. Que chacune et chacun ici en soit sincèrement remercié-e.

Un grand merci va également aux bénéficiaires qui, suite aux vœux que nous leur avons envoyés en fin d'année, nous ont adressé des dons qui, cumulés à fin décembre 2022, se sont élevés à CHF 3'936.00.

Bussigny, le 31 janvier 2022

Le coordinateur-responsable  
Jean Baechler

## **Annexes :**

- Statistiques 2022. Toutes les statistiques, par commune et par mois sont disponibles sur le site [www.bems.ch](http://www.bems.ch)

---

<sup>1</sup> Plusieurs bénévoles ont une double activité, chauffeur et coordinateur par exemple.